

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



138699

Déclaration de Maladie : № S19-0000396

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5346 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MouLATIF MOSTAFA Date de naissance :

Adresse : Mme ADRES

Tél. : 06.67.86.39.58 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Issam Atif
Médecin
121 Bd Med Zefzai Sidi Moumen
Casablanca
Tel : 0522 555 777 / 0540 094 912*

Date de consultation : 04/NOV/2022

Nom et prénom du malade : Moulatif Atif Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Somnolition avec déshydratation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : J.L.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 NOV 2022 17/11/22	Consultation		2000 DT G	Dr. Issam Attia Médecin 121, Bd Med Zetral Sidi Moumen Casablanca Tel : 0522 556 777 Issam Attia Sidi Moumen 0522 556 777 09 912

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Fatima S. Almalaa Bd. Mardj 22 1st fl. P.O. Box 1000 Jeddah 21563 Saudi Arabia	23/10/22	2112

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

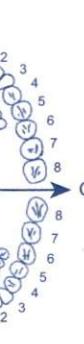
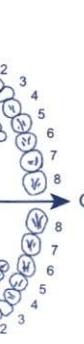
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Dr. H. Moulouen Medecin Afid Casablanca Tunisie +216 77 604 942	20/11/2022		E C G			1000 Dt

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		25533412 21433552		
		00000000 00000000		
		D —————— G		
		00000000 00000000		
		35533411 11433553		
		B		
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ATIF Issam
Médecin

Dermatologie interventionnelle
Asthmo-allergologue
Addictologie - Maladies psychiatriques
Circoncision - les urgences
Echographie - ECG
Consultation du permis de Conduire

الدكتور عطيف عصام

طبيب

الأمراض الجلدية التداخلية
الضيق والحساسية

Dr. Issam Atif
Médecin
121 Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca
Tél : 0522 555 777 / 0540 094 912

لечение المريض و الحفاظ على صحته
الختان الطبية . المستعجلات
الشخص بالصدى . التخطيط القلبى
الشخص الطبى لرخصة السياقة

بالتشخيص المبكر و العلاج يمكن القضاء على المرض

Casa, Le : 03.NOV.2022

147,20

147,20

Montant Hiviel

147,20 x 2

1 / Divers

Pharmacie SAHNOUN
Dr. Fatima SAHNOUN

Bd. Med Zefzaf Hay Al Walaa Im.11
Tel: 0522 555 777 / 0540 094 912

38,70 x 2

21

Laroxyl 25

6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV: 38 DH 70

34

1 cp le lon

6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV: 38 DH 70

Pharmacie SAHNOUN
Dr. Fatima SAHNOUN

Bd. Med Zefzaf Hay Al Walaa Im.11
Tel: 0522 555 777 / 0540 094 912

Dr. Fatima SAHNOUN

Bd. Med Zefzaf Hay Al Walaa Im.11
Tel: 0522 555 777 / 0540 094 912

Dr. Issam Atif
Médecin
121 Bd Med Zefzaf Sidi Moumen
Casablanca
Tél : 0522 555 777 / 0540 094 912

6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV: 38 DH 70

121 شارع محمد الزفزاف (طريق أناسي) تجرة الطلبة شقة رقم 5 سيدى مومن - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 555 777 - 0540 094 912

85 10 X 2
11

69, 0 + 2
57

LOT: 220367
DUO: 05/2025
69,00DH

Solian 50mg 3659

14 le soir il mey
Walmever sol.

2 gel le soir à 20h

DT 1 merj

27,00

LOT: 220375
DUO: 05/2025
69,00DH

Dr. Issam Attia
Médecin Africain
121, Bd Med Zetraf Sidi Moumen
Casablanca
Tel: 0522 555 777 / 0540 094 912

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V: 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V: 85,10 DH
6 118000 061458

